

ANNONCES GOUVERNEMENTALES : INDIGNATION ET COLÈRE !

**Gel des salaires, des retraites
et des prestations sociales :
le MEDEF en rêvait, VALLS l'a fait.**

Le premier ministre reconnaît le « dévouement et sens du service public » des 5 millions d'agents de la fonction publique tout en annonçant la prolongation du gel de leurs salaires, il fallait oser !

Gel des salaires : INACCEPTABLE ...

Geler la valeur du point d'indice pour la cinquième année consécutive est d'autant plus injuste que les pertes de pouvoir d'achat sont déjà lourdes (voir p 4) et le contexte difficile : inégalités salariales entre hommes et femmes, 20% des agents

20%
des agents
payés
au **SMIC**

La vraie cible: notre modèle social.

Si des économies peuvent être envisagées, elles ne peuvent s'affranchir d'une réelle justice sociale.

Les entreprises ne doivent être ni exonérées de cotisations sociales ni être exemptes de contrôles des aides à l'emploi qu'elles perçoivent. D'autres mesures peuvent être prises comme un meilleur contrôle des prestations déléguées ou l'abandon des recours aux Partenariats Public/Privé.

coup de pouce aux fonctionnaires



payés au SMIC, près d'1 million de non titulaires...

... et économiquement INEFFICACE.

Qui peut croire que les seuls efforts des fonctionnaires, et maintenant ceux des retraités, vont combler un déficit alors que depuis des années ils payent pour enrayer une crise provoquée d'abord par la financiarisation de l'économie ?

Pour la FSU-FINANCES, le maintien des engagements présidentiels en matière de création d'emplois pour les secteurs prioritaires est une bonne chose. Hélas il ne s'opère qu'en supprimant des emplois dans d'autres ministères... et particulièrement le nôtre.

Nous rappelons qu'il y a urgence à créer des emplois nécessaires dans notre ministère pour assurer correctement nos missions, notamment pour lutter contre la fraude (fiscalités, marchandises, ententes anti-concurrentielles, marchés publics,...).

Les investissements pour moderniser la fonction publique, pour la rendre plus attractifs, sont nécessaires. Il est indispensable de développer des services publics de proximité pour lutter contre les inégalités et les fractures sociales dans et entre les territoires.

Dans le N°73...

Déontologie, le retour du père UBU, page 2

Les « trophées » de la Déontologie, page 3

Pouvoir d'achat en péril, Censure à la DGFIP, page 4

Inscrivez vous
à notre
newsletter !

sur
fsufinances.fr



web

DEONTOLOGIE : LE RETOUR DU PÈRE UBU

(ou le règne du grand n'importe quoi, mais déontologique)

Le personnage imaginaire d'Ubu est devenu symbole du **délire** du pouvoir et de l'**absurdité** des hiérarchies politiques. Il semble hanter parfois les couloirs de **Bercy**...

En septembre 2012, six mois avant l'affaire **Cahuzac**, le Directeur Général des Finances Publiques demande la mise en place d'un double niveau de contrôle **systématique** à l'encontre des personnels de la DGFIP et une formation de sensibilisation à la **déontologie**.

Le 18 avril 2014, la DGFIP a fait le bilan de ces opérations.

alors que les **enjeux financiers** sont ailleurs, que les moyens sont à mettre sur l'**évasion fiscale** et l'**optimisation fiscale**, nous paraît ubuesque.



Contrôle du respect des obligations fiscales des personnels de la DGFIP :

Rappel du dispositif :

1/ Tous les agents de la DGFIP sont sujets à un contrôle annuel du **dépôt de leur déclaration** et de l'**acquittement** de leur impôt sur les revenus et de leurs **impôts locaux**.

Le contrôle est confié aux services RH locaux qui souvent **débordés**, délèguent cette mission à des cadres.

2/ Tous les agents de la DGFIP sont **contrôlés sur pièce** annuellement à hauteur d'un 1/5ème des effectifs, sur une **période quinquennale**. Sont également contrôlés sur pièce et d'emblée, tous les **nouveaux arrivants** dans un département et ceux qui ont fait l'objet d'une rectification lors d'un contrôle sur pièce 3 ans plus tôt.

Résultats :

En 2013, **115 000** agents ont été contrôlés dont **23 000** dossiers contrôlés sur pièces.

17 agents sont qualifiés de fautifs pour un défaut ou une erreur de déclaration ou de contribution.

"Contrôlez-vous les uns les autres et je dormirai plus tranquille."

l'évadé fiscal masqué

Confidentialité :

La **réponse** de la DG : « *il n'y a aucun problème de confidentialité à la DGFIP* » laisse **dubitatif** notamment dans les petites directions locales où tout le monde se connaît.

Connaître **tous les revenus du foyer fiscal** est une chose normale pour le collègue chargé de l'assiette. En revanche que d'autres personnes aient connaissance de ces données, paraît tout à fait anormal à la FSU-FINANCES.

Il y a des **interrogations** sur la **légalité** des contrôles exercés et le respect des **données personnelles**. Dans certains départements, les responsables de services se sont vu confier le contrôle des dossiers des agents **de leur propre service**.

De même, les **services RH** se voient attribuer des missions fiscales bien **éloignées** de leur champ de compétence, alors même que ces services ont suffisamment de travail.

Enfin des collègues ont reçu des mails sur leur boîte professionnelle pour des demandes de renseignements fiscaux, cela nous ne paraît pas normal.

Pour la FSU-FINANCES, l'agent de la DGFIP doit être traité comme tout contribuable.

Où est l'égalité entre contribuables et citoyens à travers ces contrôles systématiques ?

Commentaire de la FSU-FINANCES :

Enjeux :

Ces résultats démontrent bien que les **enjeux fiscaux ne sont pas chez nos collègues de la DGFIP**.

Combien de **temps** et **d'argent** cela a coûté ? et pour quel rapport ?

Mobiliser tous les ans des cadres et des cadres supérieurs de la DGFIP pour faire de tels contrôles

Bilan de la formation :

Selon la DGFIP la formation de sensibilisation à la déontologie a été utile. 3 000 sessions de formations ont été organisées et 84 000 agents les ont suivies. Le taux de satisfaction serait de 85%.

Ce dispositif de formation sera renouvelé lorsque le décret d'application concernant la nouvelle loi sur la déontologie des fonctionnaires sera publié.

LES CHAMPIONS DE LA DEONTOLOGIE RECOMPENSES

Qu'est-ce que la déontologie ?

C'est la science morale qui traite des devoirs à remplir (du grec deon-ontos : ce qu'il faut faire, et logos : discours).

Qu'est-ce qu'un code de déontologie ?

C'est un ensemble de droits et devoirs qui régissent une profession, la conduite de ceux qui l'exercent.

Si le respect de la déontologie est nécessaire, la FSU-FINANCES exige que ceux qui le préconisent, se l'appliquent en premier lieu.

A cet effet nous tenons à décorer les champions de 2013 !

Médaille de bronze :

Certains députés utilisent leur indemnité représentative de frais de mandat (IRFM) pour financer leur propre parti politique, la campagne présidentielle d'un candidat ou leur propre campagne législative.

Par la même occasion, ils s'offrent une réduction d'impôt, le tout avec l'argent du contribuable.

Depuis octobre 2013 cet usage de l'indemnité représentative pour des campagnes électorales est prohibé par la loi. Il était temps.

Médaille d'argent :

Elle est décernée au haut fonctionnaire du ministère de l'Intérieur qui dirigeait l'usine à procès-verbaux issus des radars automatisés et des nouveaux PV électroniques (PVE).

Il faisait payer à son administration ses contraventions routières, belle exemplarité.

Médaille d'or :

Elle est pour notre ex-ministre du budget défenseur d'une politique de restriction budgétaire et de contrôle fiscal.

Champion des menteurs et excellent fraudeur, il mérite bien sa médaille.

Malgré ses déboires, M.Cahuzac, après avoir démissionné, a préféré percevoir son salaire de ministre pendant 6 mois plutôt que reprendre une activité professionnelle, chapeau l'artiste !



Commentaire FSU :

Cela laisse un goût amer aux personnels de notre ministère et particulièrement à ceux de la DGFIP.

Dans un contexte de crise sociale et économique dans lequel beaucoup de personnes ont du mal à boucler leurs fins de mois, les agents craignent que ces affaires ne leur portent préjudice.

Pour restaurer la crédibilité, l'image de son administration et la confiance des personnels, la DGFIP doit trouver autre chose que le contrôle systématique de ces agents.

Les suppressions d'emplois et les restrictions de moyens budgétaires ne vont pas aider nos services à lutter efficacement contre les fraudes !

La FSU-FINANCES donne quelques idées à notre direction:

- Des moyens concrets pour protéger les personnels, dans l'exercice de leur fonction, des éventuels comportements agressifs de contribuables (voir notre collègue de Savoie).

- Prises de mesures réellement efficientes par le gouvernement pour lutter efficacement contre la fraude fiscale/ l'optimisation fiscale et empêcher ou sanctionner toute éviction fiscale.

- Une campagne anti-fraudeuse et de civisme fiscal aurait du sens et de l'intérêt, pour lutter contre le climat anti-impôt, largement relayé par les politiques et les médias.

- Recruter, former de nouveaux fiscalistes et équiper en matériels opérationnels nos collègues pour lutter contre la fraude.

PERTE DE POUVOIR D'ACHAT : faut que cela SAIGNE...

Ce qu'il faut savoir

Depuis l'an 2000, la valeur du point d'indice, base du calcul des rémunérations dans la fonction publique, a perdu 13 %, les traitements nets ont reculé de 16 % (du fait de l'augmentation des cotisations).

Cela équivaut à l'amputation de **2 mois de salaires par an.**



Primes, un système à revoir

La part des primes, payée dans la fonction publique de l'Etat, rapportée à l'ensemble de la rémunération ne cesse de s'accroître.

De 17 % en 1999 elle est passée à 28,5 % en 2010.

Plus le fonctionnaire gravit les échelons, plus la part des primes est élevée. La proportion varie fortement d'un ministère à l'autre et même d'un service à un autre (services centraux et services déconcentrés). *Cette politique de rémunérations permet à l'Etat de faire des économies.*

Sur les cotisations retraites :

L'économie se chiffre à 74 % du montant des primes versées, estimées à 15 milliards.

Sur les pensions de retraites :

L'Etat verse des retraites moindres du fait de l'assiette plus faible sur laquelle a été calculée la pension.

Revendications de la FSU-Finances :

La dérive occasionnée par un tel système doit être corrigée.

Cela passe par :

- *Une harmonisation juste et équitable du régime indemnitaire ajustée sur le régime le plus favorable.*
- *L'intégration des primes dans le traitement indiciaire.*
- *La limitation de la rémunération indemnitaire à des sujétions particulières et aux dépassements des horaires de travail.*

CENSURE À LA DGFiP, atteinte à la liberté d'information syndicale.

La DGFiP a **bloqué l'accès à notre site internet FSU-FINANCES durant un mois.** La Douane refuse de créer un accès direct à notre site depuis son portail intranet, l'Insee fait de même... La censure sévit à l'encontre de notre syndicat qui est pourtant la **5ème force syndicale** au ministère.

Cette place, c'est vous qui l'avez décidée par votre vote aux dernières élections professionnelles.

La **FSU** essaie de faire vivre un **syndicalisme différent et sans compromis** aux **FINANCES**. Étant quasiment le seul syndicat des **FINANCES** à être **indépendant financièrement** (pas d'hébergement, ni de subventions de l'administration), les directions générales tentent de nous faire taire par tous les moyens.

Si nous n'attendons pas de cadeau, nous demandons au moins le respect **pour les personnels que l'on représente.**

Le vocabulaire "**dialogue social**" n'est que de la sémantique pour amuser la galerie, les **réponses** (lorsque les directions générales daignent en faire) sont **affligeantes**. Quelle prose ! La bureaucratie et la technocratie prennent le plus souvent le dessus sur l'humanité. **Si on apprenait à écrire à un presse-purée, il aurait l'air plus humain.**

Heureusement vous êtes de plus en plus nombreux à rejoindre notre syndicat et à nous solliciter.

Tous les personnels du ministère doivent pouvoir accéder à notre site internet, si ce n'est pas le cas merci de nous le faire savoir.

Pour faire vivre la liberté syndicale, n'hésitez pas à vous inscrire à notre newsletter, à en proposer

retrouvez l'intégralité de l'information sur :

www.fsufinances.fr